



COMMUNIQUÉ DE PRESSE

Pour diffusion immédiate

LA GRIPPE SE PROPAGE FACILEMENT. FAITES-VOUS VACCINER !

Beauceville, le 24 octobre 2011 - Le Centre de santé et de services sociaux de Beauce (CSSSB) invite toute la population à se faire vacciner contre la grippe saisonnière. Des cliniques de vaccination sans rendez-vous se tiendront dans différentes municipalités de la région du 1^{er} novembre au 11 décembre 2011. **Le vaccin est efficace et sans frais pour un très grand nombre de personnes.**

À la direction de Santé publique, on estime que toute personne de 60 ans et plus, ou toute personne atteinte d'une maladie chronique (diabète, troubles cardiaques ou pulmonaires, cancer, obésité morbide, etc.), les enfants de 6 à 23 mois ainsi que les femmes enceintes en bonne santé, devraient demander le vaccin. Pour ces clientèles plus vulnérables, le vaccin est gratuit, tout comme pour les proches de ces personnes ainsi que pour quiconque côtoie des bébés de moins de six mois. La campagne promotionnelle ministérielle en cours souligne d'ailleurs que le vaccin est un moyen efficace de se protéger contre la grippe mais également de protéger nos proches.

Le CSSSB encourage la population à profiter des cliniques de vaccination sans rendez-vous qui sont ouvertes à tous, sans égard au lieu de résidence. Entre autres, l'équipe de vaccination du CSSSB sera présente pendant six jours au Carrefour Saint-Georges au début du mois de novembre. Soulignons de plus qu'elle se déplacera dans dix municipalités, s'arrêtant parfois dans les CLSC, parfois dans des résidences pour personnes âgées. Au moment de se présenter dans une clinique pour obtenir le vaccin, assurez-vous d'avoir en main votre carte d'assurance maladie du Québec. Nous vous invitons de plus à porter un vêtement à manches courtes. Le calendrier de vaccination est disponible sur le site Web du CSSSB au www.csssbeauce.qc.ca. On peut aussi obtenir de l'information en contactant l'un des cinq CLSC de la région.

Pourquoi se faire vacciner?

Le ministère de la Santé et des Services sociaux du Québec rappelle que la vaccination est le meilleur moyen de prévenir la grippe saisonnière et de se protéger contre les complications liées à celle-ci. De plus, il recommande que les personnes ciblées soient vaccinées annuellement parce que les virus qui causent la grippe évoluent continuellement. Pour que le corps humain puisse fabriquer des anticorps contre ces nouveaux virus, on recommande de se faire vacciner à chaque année. Le vaccin est sécuritaire et la plupart des gens qui le reçoivent n'éprouvent aucun effet secondaire. Pour plus d'information, vous pouvez contacter Info-Santé au 811 ou visiter le site www.infogrippe.gouv.qc.ca.

Accepter de recevoir un vaccin antigrippal est un geste responsable qui va dans le sens de la promesse de service du CSSS de Beauce « Avec vous... pour bâtir ensemble une communauté responsable de sa santé ».

-30-

Source : Sylvie Thompson
Agente d'information
Service des communications
Centre de santé et de services sociaux de Beauce
Tél. : 418 774-3304, poste 3508